



## Envahie de puces

-----  
Par sergiofender

Bonjour

Je suis locataire

Il y a deux mois ont commencé des travaux à l'étage au dessus de chez moi

C'était un local en friche

Depuis des puces ont commencé à apparaître et petit à petit c'est devenu une invasion. Il y en a partout chez moi

J'ai essayé de les supprimer. Impossible. Je viens même de faire venir un desinfecteur ça m'a coûté 350 euros sans être sur du résultat.

Que dois je faire car je ne me considère pas en faute

Merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Le propriétaire ou le syndic de copropriété a l'obligation de garantir à ses locataires ou copropriétaires une jouissance paisible du logement.

Etes vous intervenu à ce niveau ?

Il est important de noter que la preuve de la causalité entre les travaux et l'infestation de puces doit être apportée. Il est donc recommandé de recueillir autant de preuves que possible (photos, témoignages, etc.) pour étayer votre demande.

Informations fournies à titre général et peuvent ne pas s'appliquer à votre situation spécifique. Il est donc recommandé de consulter un avocat ou un conseiller juridique pour obtenir des conseils personnalisés.

-----  
Par sergiofender

Bonjour

Merci

Bon week-end

Serge

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Y a-t-il d'autres logements dans le même immeuble ? Sont-ils aussi victimes de puces ?

L'entreprise est tenue à un engagement de résultat, et donc si sont intervention ne suffit pas il faudra la faire revenir gratuitement cette fois.

Et si l'immeuble est touché, il faudrait traiter globalement, ce qui n'est plus de votre ressort.

Avez-vous signalé les puces au bailleur ? Sinon il est urgent de le faire par courrier RAR...